Envoyé en préfecture le 21/09/2023
Reçu en préfecture le 21/09/2023
Publié le 22/09/2023
ID : 074-217401710-20230914-DEL_2023_38-DE

COMMUNE DE MASSONGY

Haute-Savoie

Extrait du Registre des délibérations du Conseil Municipal

Séance du jeudi 14 septembre 2023 à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de MASSONGY, convoqué le 8 septembre 2023 en session ordinaire et tenue en mairie sous la présidence de Madame Sandrine DETURCHE, Maire.

Présents : Sandrine DETURCHE, Lionel DUJOUX Julie ROULLARD-NOUGARET, Céline DETURCHE, Muriel ARTIQUE, Marie-Bernadette BASTARD MADER, Hakim GHEMMOUR, Christelle PORTIER, Christelle BOUDAMOUZ, Thierry ROULLARD, Ana Maria MARTIN GRILLET, Jean-Claude CONSTANTIN, Martine DONNA

Absents : Johann MATHIEU, Joël DEMIERRE

Nombre de membres en exercice : 15
Nombre de présents : 13
Nombre de Votants : 15 (dont 2 votes par procuration)

Joël DEMIERRE a donné procuration à Sandrine DETURCHE
Johann MATHIEU a donné procuration à Marie-Bernadette BASTARD MADER

Secrétaire de séance : Céline DETURCHE

N° 2023-38 : DELIBERATION PORTANT SUR LA NOMINATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES

Vu le Code des Marchés Publics, et notamment son article 22,

Vu la délibération DEL-2020-028 du 11 juin 2020 portant nomination des membres de la commission d'Appel d'Offres

Vu la délibération DEL-2022-63 du 10 novembre 2022 portant sur la nomination des membres de la commission d'appels d'Offres,

Considérant que suite à la démission du 3ème adjoint, Monsieur Fabrice POIRIER, il convient de mettre à jour la composition des commissions suivantes :

Pour rappel, la Commission d'Appel d'Offre émet un avis sur les offres des entreprises aux marchés publics passé en procédure formalisée. Facultativement, elle peut le faire pour des marchés en procédure adaptée. Elle se compose de 3 titulaires et 3 suppléants issus du Conseil Municipal, et le Maire qui la préside.

Le conseil municipal, après avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents

- **ELIT** en tant que membres titulaires :
  Céline DETURCHE, Joël DEMIERRE, Thierry ROULLARD
- **ELIT** en tant que membres suppléants :
  Lionel DUJOUX, Julie ROULLARD-NOUGARET, Martine DONNA
- **AUTORISE** Madame le Maire à signer tout document consécutif à la présente décision.

Certifié exact
La secrétaire de séance
Céline DETURCHE

Massongy, le 18 septembre 2023
Le Maire,
Sandrine DETURCHE

MAIRIE MASSONGY Haute-Savoie

Le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de GRENOBLE dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État.